

Conditions d'inscription aux séjours en accueils de loisirs :

- Remplir un dossier d'inscription Ufcv
- Compléter la fiche séjour
- Verser les frais de dossier et l'acompte de 50% du séjour

Conditions d'annulation des séjours :

Du fait de l'Ufcv : Le séjour peut être annulé si le nombre d'inscrits est inférieur à 10. Dans ce cas l'acompte sera remboursé aux familles ou déduit de la facture de l'espace jeune.

Du fait de la famille : Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par écrit auprès du (de la) directeur (trice) de la structure jeunesse et entraîne une retenue sur le montant du séjour de :

25 % 15 jours avant le début du séjour

50 % 5 jours avant le début du séjour

100 % 3 jours ou moins avant le début du séjour

Aides financières aux séjours :

Pour les familles bénéficiaires d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales, merci de nous en informer à l'inscription de votre enfant.

Le séjour est éligible aux aides VACAF.



Ouvert aux
11 - 14 ans

SÉJOUR NAUTIQUE

organisé par les espaces jeunes
de Le Verger et de St Thuriel

Du 22 au 26 Juillet 2024
L'étang de Boulet - Feins (35)

UFCV
animation territoriale

Le Verger



PASS
COLO

ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
d'Ille-et-Vilaine

ALLOCATIONS
FAMILIALES
VACAF



SÉJOUR NAUTIQUE

Ce séjour s'inscrit dans le projet pédagogique des espaces jeunes de Le Verger et St Thurial. Proposer un séjour commun permet de rencontrer de nouvelles personnes et/ou de consolider les liens créés lors des activités communes organisées tout au long de l'année.



Les activités :

Séances de Kayak, Paddle et Pédalo (**test d'aisance aquatique obligatoire**), temps de plage et de baignade, des veillées

Des temps libres quotidiens sont intégrés au planning du séjour pour que chacun.e ait du temps pour soi.

Les jeunes seront acteurs et actrices de leur séjour en s'intégrant pleinement dans l'organisation et la mise en place de la vie quotidienne !



L'hébergement :

En tente de 2 ou 3 personnes
Camping du Domaine de Boulet,
" La Bijouterie "
35440 FEINS



L'équipe d'animation et transport :

Les jeunes seront accompagnés par Ameline ROFFI référente du séjour et deux animateurs.rices BAFA.

L'équipe vous accueillera le lundi 22 juillet à 10h à l'étang de Boulet de Feins. Les espaces jeunes n'organisent pas les transports. Pensez au covoiturage !

Inscriptions / Tarifs :

Pour le bon déroulement du séjour, le nombre de place est limité à 16 jeunes. La date limite d'inscription est le 15 juin 2024 (test d'aisance aquatique obligatoire)

QF < 501 €	QF : 501 € à 960 €	QF : 961 € à 1300 €
150 €	176 €	187 €
QF : 1301 € à 1700 €	QF : 1701 €	hors communes
205 €	233€	277 €

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter

Alix MAHIEU (Le Verger) : animationjeunesse.leverger@ufcv.fr
Enzo HORVAIS (St THurial) : animationjeunesse.stthurial@ufcv.fr